

*Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire
du 13 décembre 2018,
Le Président*



Réalisation :
NEAPOLIS Cabinet d'Urbanisme
3 Allée du Green
14520 PORT EN BESSIN - HUPPAIN
neapolis@orange.fr

LEGENDE

- Limites de zones
- Emplacements réservés
- Profondeur de la nappe et nature du risque**
- Secteurs de débordements de nappes
- 0 et 1 mètre : risque d'inondation des réseaux et sous-sols
- 1 et 2.5 mètres : risque d'inondation des sous-sols
- 2.5 et 5 mètres : risque d'inondation des infrastructures les plus profondes
- Risque de mouvement de terrains**
- Secteurs prédisposés aux mouvements de terrain
- Territoires humides**
- Zones humides à préserver
- Contraintes agricoles**
- Périmètres de réciprocité agricole existant à la date d'approbation du présent PLU

